

FR

FR

FR

RÉSUMÉ

BOLIVIE

SYNTHÈSE DE L'EXAMEN A MI-PARCOURS ET PROGRAMME INDICATIF NATIONAL 2011-2013

1. EXAMEN A MI-PARCOURS

1.1. Analyse de la situation politique, économique, sociale et environnementale

À la suite de l'élection d'Evo Morales, le pays a entamé une «révolution démocratique et culturelle» pour répondre aux attentes de la majorité de sa population indigène. La rédaction d'une nouvelle constitution constitue la clef de voûte de cette mutation. La Bolivie connaît un profond clivage tant idéologique, entre la droite et la gauche, que géographique, entre l'est et l'ouest. Depuis 2006, un puissant mouvement autonomiste émane des départements orientaux. Les élections générales et un référendum sur l'autonomie organisés en décembre 2009 se sont soldés par la victoire écrasante du président Morales; des élections locales se tiendront en avril 2010. Le contrôle des ressources naturelles et la redistribution des terres font l'objet d'âpres controverses. Le gouvernement bolivien pratique la politique du «coca oui, cocaïne non», qui implique de lutter contre les stupéfiants tout en autorisant la production de coca dans certaines limites. La politique économique du gouvernement favorise le renforcement du rôle de l'État, notamment par la nationalisation des entreprises étrangères du secteur de l'extraction des ressources et des télécommunications.

Le gouvernement bolivien a pris des mesures positives dans le domaine des **droits** économiques, sociaux et culturels. Pour autant, les libertés civiles et le respect des droits de la défense continuent à poser problème. Le travail forcé se maintient. Même si la nouvelle constitution reconnaît les droits des populations indigènes, les actes de racisme et de discrimination persistent.

L'**économie** bolivienne se porte bien. Ces dernières années, ses exportations ont explosé dans les secteurs des hydrocarbures et de l'extraction minière, ce qui a amélioré la croissance et renforcé la position extérieure et budgétaire du pays, mais l'inflation s'est accélérée. Malgré des tendances à prédominance positive, les niveaux d'investissement privé restent parmi les plus bas de la région. Le taux de croissance du PIB a progressé pour atteindre 6,15 % et devrait s'élever de 3 à 5 % à la fin de 2009. La crise économique internationale touche la Bolivie essentiellement en raison de la baisse des cours des produits de base et des envois de fonds des travailleurs émigrés mais la croissance économique demeure positive.

Du point de vue **social**, l'exclusion historique de la population indigène a engendré une situation de pauvreté chronique et de fortes inégalités. Des progrès ont été réalisés pour atteindre les objectifs du Millénaire mais ils sont largement insuffisants. Plusieurs indicateurs sociaux témoignent de préjugés bien enracinés contre les femmes et les populations indigènes. La pauvreté et les inégalités qui existent en Bolivie méritent une attention soutenue de la part de la communauté des donateurs.

La Bolivie se caractérise par une grande diversité géographique et **écologique**; son climat, ses sols, ses écosystèmes, sa végétation et sa faune comptent parmi les plus riches de la région. La constitution accorde une place privilégiée à la protection de l'environnement. Le changement

climatique aura des répercussions importantes sur la santé, l'approvisionnement en eau et la sécurité alimentaire du pays. La Bolivie dispose de grandes réserves **énergétiques** renouvelables ou non, en particulier du gaz naturel (elle est le deuxième pays de l'Amérique du Sud en termes de réserves naturelles de gaz), du lithium, de l'énergie hydroélectrique, solaire et éolienne.

1.2. Examen de la coopération de la CE

Les troubles politiques qui ont entouré la rédaction de la constitution, l'organisation fréquente d'élections et les changements constants dans l'administration, tant au niveau politique que technique, ont gravement perturbé la mise en œuvre de l'aide de la CE. Une intervention est en cours au titre de l'instrument de stabilité dans le cadre de la préparation des élections et de la phase initiale critique de rédaction de la constitution.

La mise en œuvre de la coopération au titre du PIN1 a été moins rapide que prévu initialement en raison de l'instabilité politique et de la faiblesse des institutions. De l'enveloppe de 134 millions d'euros du PIN1, 93 millions d'euros ont été engagés jusqu'à présent (décembre 2009), soit **70 %**. Les principales difficultés touchent le secteur 1 (développement économique, travail décent) tandis que dans le secteur 3 (gestion de l'eau) tous les fonds ont été engagés (34 millions d'euros). Du total des 93 millions d'euros engagés, 50 millions d'euros ont servi au soutien budgétaire sectoriel (53 %). Bien qu'il soit trop tôt pour évaluer les résultats généraux de la coopération, certains progrès initiaux ont été réalisés.

Secteur 1 (développement économique, travail décent): l'absence de politique sectorielle, l'accent mis par le gouvernement pour favoriser le secteur public et la faiblesse des institutions publiques ont entravé le développement d'interventions concrètes. Les engagements étant récents, ils n'ont pas débouché sur des résultats.

Secteur 2 (stupéfiants): bien que la coopération de la CE en matière de stupéfiants soit hautement appréciée par le gouvernement bolivien, il s'agit d'une question politique délicate en raison des principes de souveraineté et de droits de l'homme. Le départ des experts américains du renseignement constitue un défi aussi bien qu'une menace pour l'avenir. Les résultats sont décevants par rapport aux attentes, en particulier pour ce qui est des nouvelles interventions innovantes telles que les mécanismes de contrôle social et l'étude globale sur la coca; l'accent doit être mis davantage sur le dialogue politique. Malgré les interventions de la CE, les zones de culture du coca ont progressé. Ceci étant, la politique antidrogue de la Bolivie a été consolidée et les saisies de stupéfiants ont augmenté.

Secteur 3 (gestion de l'eau): la coopération antérieure de la CE en matière d'eau potable et d'assainissement, qui a fait ses preuves, peut être étoffée. Ce secteur bénéficie d'une plus grande stabilité institutionnelle et la demande y est grande.

2. PROGRAMME INDICATIF NATIONAL (PIN 2) 2011-2013

La pertinence des trois secteurs désignés dans le DSP est confirmée, sous réserve d'ajustements. Le secteur de la création de perspectives d'emplois décents doit être élargi pour inclure la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il y a matière à intensifier les interventions en matière de stupéfiants pour cadrer avec les réalités et les politiques actuelles. La gestion intégrée des bassins hydrographiques internationaux doit être élargie et comprendre l'approvisionnement en eau et l'assainissement, l'atténuation des effets du réchauffement climatique sur les ressources en eau aussi bien que sur la gestion des réserves

naturelles. D'une manière générale, le renforcement des institutions et des capacités suppose d'accorder une place de choix à l'aide communautaire. La participation de la société civile, du secteur privé et des institutions locales doit être intensifiée.

Une dotation indicative de 234 millions d'euros a été attribuée pour la période 2007-2013 (134 millions d'euros pour le PIN 1 [2007-2010] et 100 millions d'euros pour le PIN 2 [2011-2013]). Le montant initialement prévu pour le PIN 2 s'élevait à 100 millions d'euros mais pour appuyer davantage les efforts de lutte contre la pauvreté, il a été porté à 115 millions d'euros, ce qui porte le total à 249 millions d'euros pour autant que tous les fonds soient engagés durant la période correspondante. Vu les difficultés de mise en œuvre dans le secteur 1 (développement économique en matière d'emplois décents), il est proposé de privilégier les deux autres secteurs, à savoir la lutte antidrogue et la gestion de l'eau.

Les principaux risques de la mise en œuvre du PIN tiennent à l'instabilité politique et institutionnelle du pays et aux difficultés de la Bolivie à absorber les fonds de la coopération.

2.1 Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (35 millions d'euros)

La coopération de la CE vise à épauler la Bolivie dans les efforts qu'elle déploie pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en i) créant des perspectives d'emplois décents et ii) en améliorant l'accès et la qualité des services sociaux de base pour les groupes les plus vulnérables de la population. Le soutien sera aligné sur la dernière version du plan national de développement, le programme du gouvernement pour la période 2010-2015 «Bolivia País Líder». La mise en œuvre aux niveaux décentralisés (départements et municipalités) fera l'objet d'une attention particulière vu les compétences accrues que la nouvelle constitution leur a conférées.

2.2 Soutien à la lutte contre les drogues illicites menée par la Bolivie (40 millions d'euros)

Toutes les actions antidrogue doivent être élargies pour tenir compte des changements intervenus dans la politique antidrogue du gouvernement et dans ses relations avec les autres donateurs. Les possibilités d'élargir le champ d'intervention (législatif, judiciaire, pénitentiaire, police) seront analysées. Une attention particulière sera accordée au renforcement des institutions, à l'amélioration de la coopération régionale dans les politiques antidrogue et l'élaboration de mécanismes de coordination interinstitutionnelle.

2.3 Gestion durable des ressources en eau (40 millions d'euros)

Ce secteur élargira son champ d'action afin de porter non seulement sur la gestion intégrée des bassins hydrographiques mais aussi sur l'approvisionnement en eau potable et sur l'assainissement, sur les efforts visant à lutter contre le réchauffement climatique et sur la gestion des parcs nationaux. Le dialogue et la coopération avec les collectivités locales dans la gestion de l'eau seront développés.